

DÉPARTEMENT DU RHÔNE Communauté de L'OUEST RHODANIEN Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 1er octobre 2015 - 20h

Absente : Agnès ROUX a donné pouvoir à Nadine PASQUET Madame Aude CAUDRON est nommée secrétaire de séance.

Guy JOYET présente ses condoléances au nom du Conseil Municipal à Régine CHARLES suite au décès de son papa.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre 2015 : il est adopté à l'unanimité sans modification.

<u>Délibérations adoptées à l'unanimité</u> :

Finances:

- 1. Autoriser le Maire à signer la convention de redevance spéciale 2016 pour les ordures ménagères avec la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR). Pour la commune cette redevance s'élève à 1 292.70 € pour l'année 2016 pour les bâtiments de la Mairie, de la salle des fêtes, de la salle polyvalente, du cimetière, de l'école, de la cantine et du terrain de football.
- 2. Autoriser le Maire à contracter un emprunt de 150 000 € pour le financement du contrat triennal. Michel PERRIN présente plusieurs offres d'emprunts. Après étude et réflexion, il est opportun de réaliser un emprunt vue la conjoncture favorable actuelle des taux bancaires et permettra à la collectivité d'éviter de contracter une ligne de trésorerie qui serait plus coûteuse. L'offre du Crédit Agricole est retenue pour une durée de 15 ans avec un taux de 1.79%.
- 3. Approuver la décision modificative n°2 pour permettre de régulariser les dotations aux amortissements relatif aux frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme pour les dépenses de l'année 2013. Il reste 239.20 € qui n'ont pas été totalement amorties et qu'il convient d'intégrer. Accord du conseil.

Urbanisme:

4. Autoriser le Maire à signer et à déposer le permis de construire pour l'aménagement du village (halle et sécurisation du carrefour Place du Popey).

<u>Intercommunalité</u>:

- 5. Après avoir rappelé au conseil municipal les compétences obligatoires et optionnelles exercées ce jour par la COR, le Conseil approuve ces compétences et approuve la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération. Ce changement de statut permettra un financement plus avantageux pour la COR au niveau des dotations de l'Etat.
- 6. Une enquête publique aura lieu du 26 octobre au 27 novembre 2015 pour la création d'un bassin écrêteur de crue pour la Turdine. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie le 31 octobre de 9h à 11h pour la partie environnementale et le 25 novembre d 10h à 12h pour la mise en conformité des Plan Locaux d'Urbanisme.
- 7. Compte-rendu des commissions :

- Commission bâtiments et finances :

Bibliothèque : Guy JOYET précise que les travaux de gros œuvre de la réhabilitation de la maison FERLIN sont presque terminés.

La demande de subvention dans le cadre de la DETR a été refusée par le Préfet. Par contre, une subvention de 88 300 € a été attribuée par la DRAC pour les travaux de la bibliothèque.

3 dossiers ont été déposés auprès de la DREAL (bibliothèque, aménagement du Bourg et zone Au) pour solliciter une subvention dans le cadre du 1% paysager suite aux travaux de l'A89, à ce jour pas de réponse.

Une demande de DETR sera présentée au Préfet fin novembre pour l'aménagement du village.

Le contrôle annuel des bâtiments pour le gaz et l'électricité a été réalisé par la société APAVE ainsi que pour les engins du service technique : quelques petits travaux sont à prévoir.

- <u>Commission voirie</u>: Jean-Michel COQUARD précise que des travaux de réfection de voirie (point à temps) seront prochainement réalisés par l'entreprise AXIMA qui a été retenue.

Des devis ont été demandés pour le cheminement piétons et la passerelle de la Chatonnière.

Des panneaux d'interdiction de circuler pour les poids lourds de plus 19 tonnes ont été installés « Route d'Avauges » ainsi qu'un sens interdit « chemin des Châtaigniers ».

Voirie intercommunale : un cheminement piéton est en projet « Route du Thinot » entre « le Bourg » et « le Stade ».

Recrutement : le recrutement est en cours pour le remplacement de Michel MONTET qui partira prochainement en retraite : de nombreuses candidatures ont été reçues.

- <u>Commission Communication</u>: Géraldine CHEVRET précise que la matinée inscriptions du 5 septembre organisée par les associations a été très appréciée.

Elle fait le compte-rendu des assemblées générales et réunions :

ADMR service personnes âgées : une association qui gère du personnel comme une entreprise, gestion complexe pour des personnes bénévoles.

Football Club: Pascal GIRAUD précise que cette association compte 122 licenciés avec un résultat financier positif. La fusion des clubs avec Bully est abandonnée.

Tennis Club: Florence VIAL fait le compte-rendu de l'assemblée générale. L'association compte 150 adhérents et attend un agrément handisport. Une demande d'aménagement est souhaitée pour permettre un accès handicapé plus facile au terrain « Rue du Soly ». L'installation d'une douche et d'un vestiaire au club house sont demandés pour les rencontres avec d'autres clubs.

Croix Rouge: un camion passera dans les communes du canton Tarare afin de maintenir un lien social avec les personnes isolées. Peu de personnes sur St Romain semblent concernées.

Géraldine CHEVRET précise que le bulletin municipal est en cours d'élaboration et invite les élus à faire passer leurs articles dès que possible. L'imprimerie Chaverot de Montrottier a été retenue pour l'impression du bulletin.

Le nouveau plan de la commune est en cours de réalisation et sera distribué avec le bulletin municipal en fin d'année.

Elle précise qu'une réunion sera prochainement organisée avec le président des classes en 6, les responsables des 18 19 et 20 ans ainsi que la municipalité pour organiser les manifestations liées à la fête des classes. Comme l'an passé, une réunion de sensibilisation sur la responsabilité aura lieu en novembre avec les responsables et les services de Gendarmerie. Elle fait part des manifestations à venir.

The fait part des manifestations à venir.

- <u>Commission petite enfance et affaires scolaires</u>: Pascal GIRAUD fait le compte-rendu de la réunion avec la Maison Familiale de St Romain qui compte 141 élèves à la rentrée scolaire avec un taux de réussite élevé aux examens. Des travaux ont été réalisés pendant l'été.

Cantine scolaire : 15 personnes se sont inscrites pour faire partie de la commission, une réunion sera prochainement programmée avec les titulaires et le personnel de la cantine et de la garderie.

Deux agents sont en arrêts de travail, un à l'école et un à la cantine. Le remplacement ponctuel de ces personnes a été organisé.

Tous les enfants de l'Ecole Notre Dame mangent au 1^{er} service afin de leur permettre d'arriver à 13h30 dans leur école : un bilan sur cette nouvelle organisation sera fait.

Activités périscolaires : il est rappelé que c'est les Centres Sociaux de Tarare qui gèrent les activités périscolaires. Les activités peuvent être organisées dans l'enceinte de l'école, dans les salles communales mais aussi à l'extérieur. Les enfants sont sous la responsabilité des Centres sociaux.

<u>Urbanisme</u>:

Guy JOYET rappelle au Conseil Municipal que le Plan Local Urbanisme actuellement opposable aux tiers est associé à un règlement stricte qui ne permet pas de souplesse en matière de constructions et de travaux. Le règlement doit être appliqué pour chaque parcelle comme il a été approuvé par le conseil en juillet 2014. Pas de dérogation possible.

8. Questions et informations diverses :

La distribution des sacs poubelle aura lieu dimanche 4 octobre 2015 de 9h à 12h au local voirie.

Le rapport annuel 2014 des déchets de la COR est consultable en Mairie.

Guy JOYET informe le Conseil Municipal que le Département a octroyé des aides exceptionnelles aux agriculteurs suite à la sécheresse de cet été : sur St Romain 28 agriculteurs sont concernés.

Guy JOYET précise que les laboratoires BOIRON ont acheté 28 hectares à la COR dans la zone d'activité Actival sur la commune des Olmes.

Géraldine CHEVRET rappelle qu'un service de repassage est proposé par l'ATRE aux habitants de la commune avec un dépôt/retrait à l'Agence Postale. Le service a été testé il est de qualité pour un coût raisonnable. Pour tous renseignements contacter l'ATRE à Tarare ou l'agence Postale de St Romain.

Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

Divers : le nuancier des couleurs des menuiseries actuellement référencées « la Seigneurie » devra être converti en références RAL plus connues.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 5 novembre 2015 à 20h.

La séance est levée à 22h15.